

LE GOUVERNEMENT  
TRAVAILLISTE, LE PATRONAT  
ET LES SYNDICATS \*

L'HISTOIRE DES RELATIONS entre le mouvement syndical, le patronat et le gouvernement de Tony Blair est assez simple : les syndicats sont maintenus à distance, mais les relations avec les entrepreneurs sont plus étroites qu'elles ne l'ont jamais été sous un gouvernement travailliste et plus étroites que sous certains gouvernements conservateurs. Cette situation est le résultat de l'interaction entre des facteurs structurels, l'histoire politique récente et certains traits caractéristiques du Nouveau Travaillisme. 101

Les facteurs structurels concernent la transformation de l'économie britannique et sa place dans l'économie mondiale. Une économie industrielle avec une majorité de travailleurs manuels a laissé la place à une économie de services dans laquelle les cols blancs dominent. En conséquence, le mouvement syndical, traditionnellement dominé par des organisations représentant les cols bleus, qui travaillaient souvent dans des industries nationalisées, forme désormais un ensemble dont la composante majoritaire sont les cols blancs du secteur public. Du côté des entreprises, l'économie du Royaume-Uni a toujours été beaucoup plus internationalisée que celles des autres pays européens, mais cette caractéristique s'est accentuée, parallèlement à l'émergence d'oligopoles dans de nombreux secteurs qui a été facilitée par une politique concurrentielle assez faible. Il en résulte un affaiblissement de la représentation collective du patronat et un encouragement à l'activité politique des entreprises individuelles. Le facteur politique concerne les transformations introduites en Grande-Bretagne par le gouvernement de Margaret

---

\* Traduit de l'anglais par Isabelle Richet.

Thatcher. Dans les années 1970, alors que l'engouement pour le corporatisme était à son apogée en Grande-Bretagne, on pouvait parler avec une certaine crédibilité d'une « nouvelle trinité constitutionnelle » formée par le gouvernement, la *Confederation of British Industries* (CBI – l'organisation patronale) et le *Trades Union Congress* (TUC – la centrale syndicale). Le discours annuel de la reine ouvrant la session parlementaire faisait toujours référence au besoin de consulter ces organisations, comme si, d'une certaine façon, elles fournissaient une légitimité politique au gouvernement. Le fait qu'elles avaient peu de contrôle sur leurs membres et n'étaient donc pas en mesure d'appliquer les accords passés était facilement oublié. Pour Margaret Thatcher, le corporatisme faisait partie du problème plutôt que de la solution. Son projet peut être interprété comme une tentative de réimposer le pouvoir traditionnel du centre<sup>1</sup>. Il impliquait donc d'affaiblir les acteurs extérieurs qui représentaient un défi pour ce pouvoir. Les syndicats furent mis au pas par une combinaison de forces : les changements structurels dans l'économie – résultant en partie de l'action gouvernementale – qui affaiblirent leur base traditionnelle ; la victoire du gouvernement dans des grèves importantes, en particulier celle des mineurs ; une législation limitant leurs droits ; et la privatisation des industries nationalisées qui affaiblit un de leurs plus forts secteurs de recrutement. Quant au monde des affaires, Mme Thatcher y voyait par trop de patrons lâches n'osant pas tenir tête aux syndicats et exercer leur contrôle sur leurs entreprises. Elle considérait que la CBI participait de la conspiration corporatiste et son influence s'en vit sérieusement réduite. Elle s'intéressa davantage aux organisations patronales qui partageaient son projet, comme l'*Institute of Directors*. Les syndicats, eux, furent mis sur la touche.

Avant son arrivée au pouvoir en 1979, il existait un certain nombre de centres de pouvoir autonomes ou semi-autonomes dans le système britannique : les syndicats, les industries nationalisées, les collectivités locales et, tout aussi importants, les échelons supérieurs de la fonction publique. Quand elle quitta le pouvoir, ils avaient tous disparu ; dans la plupart des cas, ils n'avaient pas été abolis, mais avaient été totalement marginalisés<sup>2</sup>.

---

1. J. Bulpitt, « The Discipline of the New Democracy : Mrs Thatcher's Domestic Statecraft », *Political Studies*, 34, 1986, p. 19-39.

2. A. King, « Review of the Reordering of British Politics : Politics after Thatcher », *American Political Science Review*, 93, 3, 1999, p. 732.

En conséquence, Tony Blair et le Nouveau Travailleisme durent décider comment ils allaient agir dans un paysage politique transformé où tous les repères familiers des années 1970 – période de la dernière expérience gouvernementale travailliste – avaient été détruits ou sérieusement endommagés. Une association trop étroite avec les syndicats était considérée comme un risque électoral. Avec le patronat, c'était différent, et il devint une source importante de financement du nouveau parti travailliste. Son bilan financier de 1998 fait apparaître un revenu total de 21 millions de livres sterling, dont 7,9 millions proviennent de donations et 6 millions seulement des syndicats. Selon un document qui est parvenu à la presse, le parti s'attendait à recevoir 5,47 millions de livres de ses principaux donateurs au cours des dix premiers mois de 1999 et, en septembre 1999, Lord Sainsbury (ancien président du groupe de supermarchés portant son nom) a annoncé qu'il donnerait 2 millions de livres au parti, un montant équivalent au don qu'il aurait déjà fait avant les élections de 1997. Face à cet accroissement du soutien du patronat, le parti travailliste a affiché une fierté tranquille, affirmant que le nombre de dons provenant de ce secteur « démontre l'ampleur du soutien apporté au parti travailliste<sup>3</sup> ».

103

Comme le note un observateur : « Il ne fait aucun doute que les partisans de Blair étaient tout à fait conscients de l'importance qu'il y avait à cultiver des liens étroits avec le patronat afin d'opérer une brèche dans l'électorat traditionnel du parti conservateur, et de démontrer que l'on pouvait faire confiance aux travaillistes pour la gestion de l'économie<sup>4</sup>. » Tony Blair semblait être personnellement bien disposé à l'égard des intérêts du grand patronat, en particulier des grands patrons américains. « Un des conseillers de M. Blair dit que son patron a tendance à être complètement ébloui en présence de gros calibres des conseils d'administration<sup>5</sup>. »

Le Nouveau Travailleisme a entrepris de développer sa propre conception du rôle du gouvernement à l'époque de la mondialisation, celle-ci étant elle-même un concept très discuté. En effet, comme l'expliquent C. Hay et M. Watson : « C'est le discours sur la mondialisation, plutôt que la mondialisation en soi, qui entraîne des changements politiques dans la Grande-Bretagne contemporaine. La mondialisation a été utilisée comme un instrument rhétorique pour apporter une

3. *Financial Times*, 6 septembre 1999.

4. *The Economist*, 14 août 1999.

5. *Ibid.*

explication aux limites de la politique fiscale, ce qui a, en retour, facilité la baisse des taux marginaux d'imposition par le biais de la réduction des dépenses sociales et de la couverture des programmes sociaux<sup>6</sup>. »

104 Bien que Blair ait fourni de claires indications quant à son approche avant les élections, Anthony Giddens, de la *London School of Economics*, ne fut appelé pour présenter une ébauche du parcours de la « troisième voie » qu'après la victoire<sup>7</sup>. Fortement influencé par la pensée politique américaine, la « troisième voie » fut le thème d'une rencontre entre Tony Blair et le président Clinton, et elle a été exportée, avec des résultats mitigés, en Allemagne, mais a reçu une réception moins favorable en France. L'approche générale du Nouveau Travaillisme dans les domaines discutés dans cet article peut être résumée dans la formule *business liberalism*. Ce terme est devenu très courant dans la vie politique américaine, bien qu'aucune définition bien précise n'en soit donnée. Dans l'État de Washington, par exemple, cette approche est le credo du gouverneur, un Américain d'origine asiatique proche du monde des affaires de Seattle, mais qui défend aussi des mesures en faveur de l'éducation et de l'environnement. Le *business liberalism* veut intégrer les minorités ethniques et sexuelles (comme le montre la présence de ministres gays dans le gouvernement de Tony Blair). Il met également en avant une stratégie à l'égard des défavorisés, fondée sur un mélange de stimulants et de punitions, sur le modèle des programmes américains visant à faire travailler les bénéficiaires de l'aide sociale. Ce courant est donc proche des intérêts du monde des affaires, mais se veut également socialement progressiste. Il n'y a guère de place dans une telle approche pour le monde des syndicats. Ceux-ci sont présentés comme appartenant à la « politique de classe de la gauche » et non au « nouveau mouvement modernisateur du centre »<sup>8</sup>.

## LES RELATIONS AVEC LE PATRONAT

Tony Blair avait expliqué très clairement, avant d'être élu, qu'il désirait des relations étroites avec le patronat : « Personne ne met jamais en question le fait que les Démocrates soient un parti pro-patronat. On ne devrait pas poser cette question à propos du Nouveau Travaillisme. Le

6. C. Hay et M. Watson, « Labour's Economic Policy : Studiously Courting Competence », in G.R. Taylor (dir.), *The Impact of New Labour*, Londres, Macmillan, 1999, p. 155.

7. A. Giddens, *The Third Way : The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Polity, 1998.

8. *Ibid.*, p. 18.

Nouveau Travailleisme est pro-patronat, pro-entreprise, et nous pensons qu'il n'y a rien d'incohérent entre cela et une société juste et décente<sup>9</sup>. » Le parti travailliste veut une réponse favorable des entrepreneurs. Comme un responsable de longue date de la CBI le déclarait à l'auteur : « Il y a eu une longue période durant laquelle les conservateurs ne voulaient même pas parler avec nous – et nous sommes une organisation qui aime dialoguer. Maintenant, c'est à nouveau comme dans les années 1970 et nous sommes au centre de l'action. »

Dans un sens, on n'assiste pas à un retour des années 1970 et la CBI est une organisation bien amoindrie. Elle a dû remettre ses finances en ordre en réduisant son personnel de 300 salariés à 220 et en déménageant de ses locaux de dix étages à Centre Point. L'organisation a également dû faire face à la tâche difficile de trouver un équilibre entre les différents points de vue de ses membres à propos de l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'union monétaire européenne, qui allaient du rejet total à l'entrée immédiate. La CBI a clairement annoncé qu'elle souhaitait établir une relation de partenariat avec le gouvernement travailliste. Dans un message aux organisations membres, une année après l'élection du nouveau gouvernement, le directeur général d'alors déclarait que la CBI n'adopterait pas une stratégie de confrontation à l'égard du programme travailliste pour l'emploi. Certaines mesures concrètes pourraient être combattues, mais le gouvernement avait tenu sa part du contrat : « Il a [...] bien tenu ses promesses concernant la flexibilité du marché du travail dans toute l'Europe, œuvrant étroitement avec nous pour s'opposer à toute législation inutile<sup>10</sup>. » Ce positionnement aux côtés du gouvernement travailliste fut rendu plus facile par la résistance des conservateurs à l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro, une position qui les isolait de l'opinion dominante au sein du patronat.

Cette stratégie de dialogue constructif avec le gouvernement travailliste n'est pas sans critique au sein de la CBI. Il a existé, en particulier, des tensions au sommet de l'organisation entre le directeur général, Adair Turner, ancien membre du parti social-démocrate (dont le mandat se termine fin 1999), et son président, Sir Clive Thompson, partisan farouche du marché. Il a été noté que « son ton a été nettement plus agressif. Il a dit de façon très significative que certains responsables de la CBI acceptaient trop facilement de s'asseoir autour de la table avec

9. *Financial Times*, 16 janvier 1997.

10. *Ibid.*, 3 août 1998.

les ministres<sup>11</sup> ». Au cours de l'année 1999, des tensions plus fréquentes sont apparues dans ces relations. Cela est dû en partie aux inquiétudes de la CBI face au nombre croissant de réglementations et à l'accroissement des charges fiscales introduites à la dérobée. Une enquête de la CBI publiée en septembre 1999 indiquait que les employeurs étaient de plus en plus préoccupés par le coût croissant des nouvelles réglementations. Plus de quatre entreprises sur cinq estimaient que les lois sur l'emploi avaient augmenté leur travail administratif au cours des douze mois précédents. Leurs préoccupations concernaient en particulier les réglementations du temps de travail, 52 % des entreprises interrogées estimant qu'elles avaient eu un impact négatif sur leurs opérations. Trois questions au centre des relations gouvernement-entreprises en 1999 illustrent ces tensions latentes, mais également la volonté du gouvernement de céder sur certains points afin de maintenir le partenariat. Les entrepreneurs voyaient avec beaucoup d'inquiétude la proposition d'une taxe de contrôle de l'environnement qui frapperait durement les industries consommant beaucoup d'énergie. La CBI choisit de ne pas intervenir trop fort afin de ne pas s'aliéner le gouvernement, tout en faisant savoir que la question risquait d'envenimer le partenariat si des changements n'étaient pas introduits. Il s'agit là d'une question sur laquelle il est possible d'arriver à un compromis négocié. Les représentants du patronat demandèrent des ristournes allant jusqu'à 95 % pour les entreprises concernées, tandis que le vice-Premier ministre suggérait que des ristournes de 50 % pourraient être accordées aux industries consommant beaucoup d'énergie qui négocieraient des accords avec le gouvernement à propos du contrôle des émissions nocives pour l'environnement.

Des tensions considérables sont apparues également entre le gouvernement et les principales industries pharmaceutiques après qu'elles se furent plaintes du changement des règlements concernant le marché domestique pour leurs produits. Le gouvernement a créé une agence, le *National Institute for Clinical Excellence* (NICE), pour obtenir que les médicaments remboursables par l'assurance maladie soient le meilleur marché possible. Cette agence a décidé qu'un nouveau traitement de la grippe introduit par Glaxo Wellcome ne satisfaisait pas à cette exigence. Le *British Pharma Group* qui représente les trois multinationales pharmaceutiques britanniques – y compris Glaxo Wellcome – a envoyé une lettre au Premier ministre, déclarant que la décision « avait des consé-

---

11. *Ibid.*, 19 octobre 1999.

quences potentiellement dévastatrices pour l'avenir de l'industrie pharmaceutique britannique ». Cette lettre a été considérée comme « une des plus fortes dénonciations de la politique du gouvernement par un groupe industriel depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes »<sup>12</sup>. C'est particulièrement important, car l'industrie pharmaceutique est une des plus solides industries britanniques et une des plus novatrices. L'annonce, au même moment, de la suppression de 1 700 emplois par Glaxo en Grande-Bretagne soulignait la vulnérabilité du secteur aux pressions de la concurrence. Le gouvernement estimait que le conflit concernait cette industrie particulière et n'aurait pas d'autres conséquences sur ses relations avec le patronat, ce qui était sans doute le cas. Selon le conseiller du ministre du Commerce et de l'Industrie, Stephen Byers : « Il y aura toujours des décisions qui ne satisferont pas des entreprises particulières, et celle-ci en est une. Mais c'est une question très spécifique. Elle ne concerne pas les relations plus générales entre le gouvernement et les entreprises »<sup>13</sup>.

107

Le troisième désaccord concerne la campagne contre le « pillage de la Grande-Bretagne », selon laquelle l'absence de compétition dans l'économie faisait payer des prix plus élevés aux Britanniques qu'aux autres habitants de l'Europe. Bien que les ministres aient rarement utilisé le terme de « pillage », la campagne a été relayée par les médias et a trouvé un large écho parmi les électeurs. Il est cependant apparu que, bien qu'il y ait des problèmes pour certains produits, comme les voitures neuves, certains prix plus élevés étaient dus aux coûts supplémentaires produits par l'action gouvernementale, comme les taxes sur le carburant ou les réglementations foncières. La campagne a suscité un rancœur de plus en plus forte dans les cercles patronaux, un commerçant déclarant par exemple : « Cela ressemble assez aux vieilles attaques contre le patronat »<sup>14</sup>. Le gouvernement a compris qu'elle commençait à envenimer ses relations avec le patronat, même si elle était très populaire auprès du parti, des médias et de l'électorat. Il décida donc de baisser le ton et d'appeler à « un contrat équitable pour les consommateurs », en particulier dans les marchés où la concurrence semblait la plus faible. La volonté du gouvernement de reculer à propos d'une campagne politiquement populaire illustre l'importance qu'il attache à ses bonnes relations avec le patronat. L'affirmation du gouvernement selon laquelle

---

12. *Ibid.*, 6 octobre 1999.

13. *Ibid.*, 7 octobre 1999.

14. *Ibid.*, 28 septembre 1999.

« ces relations sont bonnes, en particulier en comparaison des autres gouvernements travaillistes et des conservateurs<sup>15</sup> », semble être justifiée. Du point de vue du patronat, les relations sont relativement sans problèmes puisque, comme le remarquait un haut représentant des entrepreneurs : « Le patronat est en faveur d'une politique de centre droite. Et ce gouvernement [travailliste] est de centre droite<sup>16</sup>. »

## LES RELATIONS AVEC LES SYNDICATS

108 Un des aspects du processus de rénovation qui mena au Nouveau Travaillisme impliquait une prise de distance avec les syndicats. Comme mentionné plus haut, le parti reçoit maintenant moins de ressources des syndicats que du patronat. La prise de distance a été rendue plus facile par le déclin et la marginalisation des syndicats, alors que l'économie manufacturière était remplacée par une économie de services. Le nombre des syndiqués a baissé de 40 % entre 1979 et 1999. Les membres des syndicats sont de plus en plus concentrés parmi les cols blancs du secteur public, alors que dans le secteur privé les syndicats n'organisent qu'un travailleur sur cinq. En 1996-1997, 63 % des fonctionnaires et des travailleurs de la santé étaient syndiqués, de même que 58 % de ceux du secteur de l'éducation. Par contre, 7 % seulement des travailleurs de l'hôtellerie et des restaurants étaient syndiqués, et 11 % de ceux du commerce de gros et de détail<sup>17</sup>. La dernière enquête de *Britain at Work* indique que presque la moitié des entreprises britanniques n'avaient pas de syndiqués en 1998 et que, pour 10 % d'entre elles, il y avait quelques membres mais pas de syndicat reconnu. Cependant, quelques signes indiquent que le déclin du taux de syndicalisation s'est finalement arrêté. En 1998, le nombre de syndiqués n'a baissé que de 10 000 membres et le *Trades Union Congress* estime que le nombre des adhérents de ses syndicats affiliés a augmenté légèrement, pour atteindre 6,7 millions. Les syndicats ont obtenu sous le gouvernement travailliste des avantages qu'ils n'auraient pu obtenir sous le règne des conservateurs. Par exemple, un salaire minimum a été introduit, même s'il est bien inférieur à ce que les syndicats souhaitaient.

Cependant, leur influence est très limitée, comme le montrent les discussions à propos de la reconnaissance syndicale. Dans son programme

15. *Ibid.*, 7 octobre 1999.

16. *Ibid.*, 8 novembre 1997.

17. *Investors Chronicle*, 12 juin 1998.



électoral, le parti travailliste s'était engagé à faire voter une loi concernant la reconnaissance syndicale. C'était là une promesse très importante pour le mouvement syndical, qui y voyait le moyen d'inverser la tendance à la baisse de ses adhérents. Avant la publication du document du gouvernement, *L'Équité au travail*, en 1998, les responsables syndicaux estimaient que la CBI avait durci sa position du fait d'un encouragement de Downing Street. Le vice-Premier ministre, John Prescott, qui est considéré comme le représentant de l'« ancien travaillisme » au gouvernement, était plus favorable à la position des syndicats. Fin avril, ces derniers furent invités à une réunion avec le Premier ministre – phénomène assez rare –, mais l'atmosphère fut semble-t-il froide et formelle. Le document gouvernemental faisait bien quelques concessions à la position des syndicats, mais celles-ci avaient été partiellement remises en question au moment de la publication du projet de loi en décembre 1998. En particulier, la proposition d'accorder la reconnaissance automatique aux syndicats qui pouvaient montrer qu'ils regroupaient plus de 50 % des employés d'une entreprise fut abandonnée. Un comité indépendant, ayant le pouvoir d'organiser une consultation, va décider si la reconnaissance est acceptable au cas par cas. Ainsi, bien que le gouvernement affirme qu'il introduira, à compter de l'été 2000, la reconnaissance obligatoire du syndicat dans les entreprises de plus de vingt employés quand une majorité des travailleurs le souhaitent, il l'a fait de façon à répondre aux préoccupations des employeurs plutôt qu'à celles des syndicats.

109

Des tensions similaires sont apparues à propos de la mise en pratique de la directive de l'Union européenne concernant le temps de travail. Le *Trades Union Congress* a menacé de porter devant la Cour européenne des amendements du gouvernement travailliste qui, selon les syndicats, affaiblissent cette directive. Il est particulièrement préoccupé par un amendement concernant le « temps de travail non pris en compte », tel que la rédaction et la lecture de rapports à la maison ou les heures supplémentaires non payées au bureau. Le gouvernement souhaite permettre à chacun de faire ce travail supplémentaire, dans la mesure où il n'y a pas de contrainte.

Le TUC s'inquiète de l'impact d'une telle proposition sur les cols blancs dans un pays ayant une « culture de longues heures de travail » et où plus d'un tiers des cadres travaillent plus de 48 heures par semaine. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Stephen Byers, a assuré lors du congrès annuel du TUC que le gouvernement n'avait pas l'intention d'utiliser l'amendement à la directive européenne pour exclure les cols blancs de ses provisions. Cependant, il n'a pas établi clairement qui pou-

110  
vait être concerné par l'autorisation de faire du « travail non pris en compte ». Cette ambiguïté s'accorde tout à fait avec le souhait des employeurs de voir une plus grande flexibilité du travail. Le TUC s'inquiète également du fait que le gouvernement n'envisage pas d'introduire de nouvelle législation concernant l'emploi en cas de réélection, malgré la motion votée au congrès de 1999 du TUC demandant toute une série de nouveaux droits pour les travailleurs. Tony Blair avait déclaré au premier congrès du TUC après les élections que les syndicats ne devaient pas s'attendre à des faveurs particulières de la part de son gouvernement. Certains ont avancé que « le Premier ministre ne cache jamais son dédain des syndicats [...]. Il ne partage pas leurs valeurs collectivistes ni leur souhait d'exercer une influence substantielle sur la politique publique<sup>18</sup> ». C'est bien ce que suggère une autre déclaration du Premier ministre devant le congrès syndical de 1999 : « Aucune faveur, mais un traitement équitable. [...] Vous dirigez les syndicats. Nous dirigeons le gouvernement. Et nous ne mélangerons plus jamais les deux<sup>19</sup>. » Pourtant, M. Blair a tenu à reconnaître que les syndicats étaient en train de s'ajuster à la nouvelle réalité politique et aux changements économiques. Étant donné son antipathie affichée pour le corporatisme, il a proposé de façon assez surprenante une conférence tripartite entre le gouvernement, la CBI et le TUC sur l'« économie du savoir ». Cette proposition place le mouvement syndical devant une sorte de dilemme puisqu'il a une attitude ambivalente à propos du tripartisme. D'un côté, le secrétaire général du TUC, John Monks, a déclaré que le corporatisme style années 1970 était aussi démodé que les accoutrements hippies et avait encore moins de chances que ces derniers de connaître une nouvelle vogue. Il pense que la direction syndicale s'est affaiblie en passant trop de temps en discussion avec le gouvernement et les organisations patronales et pas assez dans les entreprises. D'un autre côté, Sir Ken Jackson, le secrétaire général du syndicat des entreprises industrielles AEEU, a déclaré que, si les syndicats étaient sérieusement en faveur d'un partenariat avec le patronat, ils devraient supprimer leur congrès annuel et organiser une réunion bisannuelle avec la CBI.

Le gouvernement a laissé entendre à plusieurs reprises qu'il pourrait augmenter les dépenses en faveur de la santé et de l'éducation à la veille des élections. Ces gestes ont cependant été contrebalancés par les attaques répétées de M. Blair contre le conservatisme des employés de

---

18. *Financial Times*, 31 mars 1998.

19. *The Economist*, 18 septembre 1999.

l'éducation publique et du système national de santé, qui forment le plus gros secteur de recrutement syndical. Néanmoins, les syndicats se rendent compte que, même s'ils ne reçoivent qu'une partie de ce qu'ils demandent au gouvernement travailliste, la façon dont celui-ci les traite est bien meilleure que ce qu'ils pourraient attendre d'un gouvernement conservateur.

## CONCLUSION

Élaborée dans un contexte économique et politique fondamentalement transformé par le thatchérisme, la politique du Nouveau Travaillisme est en nette rupture avec le passé. On en trouve un exemple dans ce qui est sans doute la relation la plus étroite qu'un gouvernement travailliste ait jamais eue avec le patronat et ses rapports distancés avec les syndicats. Ces rapports sont mis en permanence sous tension par la détermination du gouvernement à améliorer la qualité des services publics sans dépenses supplémentaires substantielles. Cela implique d'obtenir, sans augmentation de salaire en échange, des gains d'efficacité de la part des travailleurs du secteur public qui forment le noyau d'un mouvement syndical amoindri. On trouve au cœur de la stratégie gouvernementale une analyse particulière de la mondialisation présentée par Tony Blair dans un discours de 1995. Il y déclarait : « Le contexte qui détermine la politique économique est le nouveau marché mondial. Cela impose des limites énormes de nature pratique [...] à toute politique macroéconomique<sup>20</sup>. »

111

Si l'on est convaincu que la marge de manœuvre de tout gouvernement britannique est strictement limitée, on va porter une attention particulière aux principaux acteurs de l'économie mondialisée, les grandes entreprises. Cette attitude est renforcée par l'admiration personnelle que porte le Premier ministre aux entrepreneurs, en particulier ceux qui ont une formation américaine. Cependant, la capacité du gouvernement travailliste à satisfaire le grand patronat est aussi limitée par des considérations électorales, comme l'indiquent ses hésitations à propos de l'euro, qui ne plaisent pas beaucoup au monde des affaires. La réponse du gouvernement travailliste à son interprétation de la réalité sociale et économique a été de développer une « troisième voie », qui représente un compromis entre le néolibéralisme et la vieille social-démocratie, mais qui est probablement plus proche du premier que de la seconde.

20. *Financial Times*, 22 mai 1995.

R É S U M É

---

*Le gouvernement travailliste garde ses distances par rapport au mouvement syndical, mais ses relations avec le patronat sont plus étroites qu'elles ne l'ont jamais été sous les gouvernements travaillistes passés et probablement plus étroites qu'elles ne l'ont été sous certains gouvernements conservateurs. On peut en trouver la raison dans les changements structurels qui ont affecté l'économie britannique, mais aussi dans l'analyse particulière de la mondialisation développée par le Nouveau Travaillisme.*